



LIVRET D'ACCUEIL DU STAGIAIRE EN SITUATION DE HANDICAP

JANVIER 2026

Vous venez d'entrer dans une session de formation proposée par H & H CONSEIL Votre Expert Hygiène & HACCP et nous vous en remercions !

Vous trouverez ci-après les informations nécessaires au bon déroulement de votre session.

H & H CONSEIL est un organisme de conseil spécialisé dans l'hygiène et l'HACCP.

1 Engagement Qualité

H & H CONSEIL s'inscrit dans une politique d'égalité des chances afin de permettre à tous les stagiaires d'accéder à nos différentes formations et de développer leur potentiel.

Tous les stagiaires en situation de handicap temporaire ou permanent ou souffrant d'un trouble de santé invalidant sont accompagnés tout au long de leur formation.

H & H CONSEIL s'engage ainsi pour tout stagiaire en situation de handicap à :

- Prendre en compte ses besoins ;
- Étudier des aménagements spécifiques pour son accompagnement tout au long de sa formation ;
- L'accompagner dans ses démarches.

H & H CONSEIL se donne ainsi pour mission de déployer les moyens humains, matériels et techniques dont il dispose pour favoriser l'accueil, l'accompagnement et l'insertion professionnelle des stagiaires en situation de handicap.

Toutefois, la réussite de l'apprenant reste de sa responsabilité et H & H CONSEIL ne peut être tenu pour responsable dans le cas où le stagiaire ne déployerait pas les moyens nécessaires à l'obtention de son attestation de fin de formation.

Ce livret contient les informations essentielles concernant l'accessibilité de nos formations, le dispositif d'accompagnement déployé ainsi que les aménagements mis en place.

Vous trouverez également, dans ce livret, les contacts utiles pour vous aider dans vos démarches tout au long de votre formation.

2 Le dispositif d'accueil des apprenants en situation de handicap

Qu'est-ce que le handicap ?

Est considéré comme handicap :

- La limitation d'activité ou restriction de la participation à la vie en société subie par une personne en raison d'une altération, d'une fonction ou d'un trouble de santé invalidant.
 - Toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant.
 - L'incapacité d'une personne à vivre et à agir dans son environnement en raison de déficiences physiques, mentales ou sensorielles. Cela se traduit la plupart du temps par des difficultés de déplacement, d'expression ou de compréhension chez la personne atteinte.
- Afin de pouvoir bénéficier de notre dispositif d'accompagnement ainsi que des différents aménagements spécifiques, merci de présenter le document officiel attestant de votre situation de handicap ou de faire les démarches nécessaires afin d'obtenir la reconnaissance de votre handicap.

Nous vous présentons ci-dessous la liste des différentes reconnaissances ainsi que des organismes délivrant ou attestant de votre situation de handicap.

Un rendez-vous sera organisé avec notre Référent Handicap, Magali CHAREYRE et c'est lors de ce rendez-vous que nous vous demanderons ce document officiel et que nous étudierons votre situation afin de pouvoir définir les aménagements dont vous aurez besoin lors de votre formation.

Liste des différentes reconnaissances de handicap

1. RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé)
 - ➡ Délivrée par la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées)
 - ➡ Décision administrative
 - ➡ Permet de bénéficier d'aides spécifiques et d'un tiers temps
2. PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation)
 - ➡ Délivrée par la MDPH
 - ➡ Concerne les apprenants en situation de handicap ayant besoin d'aménagements spécifiques
3. AAH (Allocation aux Adultes Handicapés)
 - ➡ Aide financière permettant d'avoir un minimum de ressources
4. AEEH (Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé) •Concerne les personnes de moins de 20 ans
 - ➡ Aide financière versée aux parents des apprenants en situation de handicap
5. ALD (Affection de Longue Durée)
 - ➡ Relève de la sécurité sociale •Attestation AMELI
 - ➡ Concerne les maladies chroniques

Qui m'accompagne ?

H & H CONSEIL dispose d'un Référent Handicap : Magali CHAREYRE.

Sa mission est de veiller à la prise en compte de l'accueil des stagiaires en situation de handicap, à leur accompagnement dans un souci d'équité. Elle est votre interlocutrice privilégiée dans vos démarches et fait en sorte que vous puissiez accéder à la formation dans les meilleures conditions possibles.

Comment se déroule ma formation ?

L'accompagnement se déroule en 3 étapes :

1. Parler de son handicap :

Si vous souhaitez parler de votre situation de handicap directement auprès du Référent Handicap, il vous suffit de lui envoyer un mail (voir information ci- après).

Dès que le Référent Handicap est informé de votre situation, il peut convenir d'un rendez-vous avec vous afin de mettre en place les aménagements nécessaires au bon déroulement de votre formation.

Pour que ces aménagements soient mis en place, il vous sera demandé de nous fournir l'attestation de reconnaissance handicapé.

2. Adapter la formation

Au cours de l'entretien le référent handicap déterminera avec vous les aménagements dont vous aurez besoin. En fonction de votre situation, ces aménagements peuvent différer (tiers- temps, envoi des cours).

3. Organiser le suivi de la formation

Durant toute votre formation, le Référent Handicap reste à votre écoute, si vous en ressentez le besoin. Le Référent Handicap s'engage à respecter le caractère confidentiel de vos échanges et ne transmet aucune information vous concernant sans votre accord.

Contact chez H&H CONSEIL

Magali CHAREYRE 06 65 50 21 91

magali@hhconseil.fr

LISTE RESEAU LOCAL HANDICAP

Nathalie Commissaire
Référente Handicap chez Cemafor Carcassonne
04 68 91 33 00

CAP EMPLOI OCCITANIE DEFI 11
Mme Diana BOURDON 04 68 72 72 63
750 rue antoine durand
11000 Carcassonne

AGEFIPH OCCITANIE
Aurelie - Formation Handicap +33 6 13 89 31 02
Responsable Céline GULEFI contact.handicap@com-ea.org ACCEIS service "Ressource Handicap"

MDPH11
Coralie GAYZARD coralie.gayzard@aude.fr
04 68 77 23 00 Ligne directe
18 Rue du Moulin de la Seigne, 11000 Carcassonne